

**Compte rendu oral de la présidente Diane Deans
Réunion de la Commission du transport en commun
Lundi 25 mars 2013, 9 h 30**

Bonjour à tous.

Étant donné que nous avons un ordre du jour chargé ce matin, mon compte rendu oral sera bref.

Bus-O-neige du Bal de Neige

Je souhaitais profiter de cette occasion pour vous parler du service remarquable qu'OC Transpo a offert le mois dernier lors du 35^e Bal de Neige.

Il s'agissait de la deuxième année d'existence de Bus-O-neige. Ce service de navette gratuit assuré par OC Transpo a été rendu possible grâce à la Commission de la capitale nationale, qui a fait de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) le commanditaire de Bus-O-neige. Bus-O-neige a été offert durant les trois fins de semaine du Bal de Neige à une fréquence de 10 à 15 minutes, entre le parc de la Confédération et le lac Dow. Il s'agissait d'une solution pratique pour se rendre au Bal de Neige et en revenir facilement.

Nous espérons que le succès du Bal de Neige de cette année sera surpassé par celui de l'année prochaine!

Comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons un ordre du jour chargé aujourd'hui.

Nous assisterons bientôt à une présentation par le directeur général concernant la tempête d'hiver qui s'est abattue sur Ottawa le 27 février 2013. Il nous proposera un survol de la journée et des répercussions de la tempête pour la prestation des services.

De plus, un compte rendu nous sera donné au sujet de la préparation au déploiement du système PRESTO. Il s'agira du dernier compte rendu présenté à la Commission du transport en commun avant qu'un rapport détaillé nous soit remis lors de notre réunion du mois d'avril concernant les mesures de rendement qui ont été établies dans les sept facteurs de réussite déterminants.

- Récemment, plusieurs cas d'agression à OC Transpo ont été rapportés par les médias, et je tiens à aborder cette question.
- OC Transpo assurant plus de 100 millions de trajets par année pour ses passagers, la sécurité demeure notre plus importante priorité. OC Transpo dispose de plusieurs éléments de sécurité pour assurer la sécurité de ses clients. Par exemple, des téléphones en cas d'urgence dans toutes les stations de transport en commun, un système de surveillance du Transitway comprenant des caméras en circuit fermé, une alarme d'aide

dans les autobus pour les passagers et des radios pour mettre les chauffeurs en communication directe avec le Centre de contrôle d'OC Transpo.

- Des agents spéciaux d'OC Transpo, en uniforme et banalisés, effectuent des patrouilles dans le réseau de transport en commun et ils peuvent aider les chauffeurs et les clients en tout temps en collaboration avec les services d'urgence comme le Service des incendies d'Ottawa, le Service paramédic d'Ottawa et le Service de police d'Ottawa.
- OC Transpo accorde une très grande importance à la sécurité de ses clients et invite tous les usagers à faire part de toute inquiétude qu'ils pourraient avoir. Lorsque Julie Lalonde, une représentante de l'organisation Hollaback! Ottawa, a communiqué avec moi, j'ai organisé, le 14 février, une rencontre entre elle, John Manconi, James Babe, le gestionnaire du Service de sécurité du transport en commun et de l'application des règlements, et moi-même pour discuter de ses inquiétudes. La sécurité dans le réseau étant notre plus importante priorité, OC Transpo s'est engagé à collaborer de façon continue avec Hollaback! Ottawa et avec toute personne qui a des inquiétudes ou des suggestions.